

Monsieur DELUZET,

Je vous écris ce jour dans le cadre du projet de centrale photovoltaïque sur le site de l'aérodrome - 36300 LE BLANC.

Comme vous le savez déjà, ce projet met en péril l'activité aéronautique pour la commune.

Je suis usagé de l'aérodrome depuis 2007 et moniteur de parachutisme BENEVOLE au sein de l'association EFP LE BLANC depuis maintenant plus de 10 ans. Bien que le projet applique les minimas légaux quand aux distances de sécurités obligatoires entre les obstacles et l'aire de posé des pratiquants, je souhaite juste attirer votre attention sur le coté passif du danger mis en place.

En effet, avec une telle structure présente aussi proche d'une zone d'atterrissage, il n'y a plus d'espace de dégagement offert aux pratiquants (peu importe de niveau de celui-ci, du débutant au confirmé) et surtout les risques de blessures en cas d'atterrissage dans la zone des panneaux.

Pour en avoir parlé avec de nombreux autres moniteurs, nous ne prendrons pas le risque de faire évoluer des élèves face aux dangers que représente ce parc de panneaux. Si le projet aboutit, il y a de fortes chances que l'école de parachutisme ne forme plus d'élèves.

Merci de l'attention porté à ce courrier.  
Bien à vous.

Antoine NGUYEN